

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7034**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Spécialité : Italien

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Maîtrisant la langue, la littérature, la civilisation italiennes, ce professionnel est doté des outils fondamentaux lui permettant de rédiger des courriers, des notes, des synthèses, des comptes rendus en langue étrangère. Il peut enseigner la langue et transmettre des connaissances fondamentales concernant différents aspects de la culture italienne. Il peut également exercer ses compétences dans des cadres diversifiés, tels que la traduction et l'interprétation (sur le mode écrit et sur le mode oral), l'administration, le secteur culturel (cinéma, édition), les métiers du tourisme et le secteur tertiaire.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de la licence (Parcours 1 à 5, cf. ci-dessous) est capable de :

- comprendre aisément des textes italiens se référant à différents contextes culturels et professionnels ;
- s'interroger sur ses connaissances de la langue, l'expliquer, la décrire et finalement l'enseigner ;
- situer les événements marquants de l'histoire et de la culture italienne des origines à l'époque contemporaine, selon une double perspective diachronique et synchronique permettant d'analyser et de porter un regard critique sur des auteurs, des oeuvres, des courants, des genres, des thèmes ;
- organiser ses connaissances et ses interprétations pour produire des textes écrits ou oraux ;
- prouver de façon générale l'acquisition de méthodes (savoir) et de pratiques structurées (savoir-faire) dans l'analyse de documents se référant à faits de langue et de civilisation italienne ;
- prouver sa maîtrise parfaite de la langue écrite et orale en français, dans différents contextes
- (Parcours 2 à 5) : prouver sa maîtrise d'une autre langue romane, de l'anglais ou de la didactique du FLE

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

- enseignant (premier degr - traducteur-interprète
- cadre du secteur touristique
- cadre du secteur culturel
- personnel administratif (secteur tertiaire, fonction publique)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2106 : Enseignement des écoles

M1601 : Accueil et renseignements

E1108 : Traduction, interprétariat

C1401 : Gestion en banque et assurance

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les études comprennent des UE fondamentales et des UE spécifiques à chacun des parcours guidés. Les parcours guidés sont ainsi déclinés : - Parcours 1 : Etudes italiennes (monodisciplinaire)

- Parcours 2 : Langues romanes, commun aux spécialités suivantes : Espagnol, Italien, Portugais, Langue d'Oc - effectif minimal d'ouverture : 15

- Parcours 3 : Enseignement du premier degré/concours administratifs (formation initiale et continue) - effectif minimal d'ouverture : 15

- Parcours 4 : Didactique du Français Langue Etrangère et seconde - effectif minimal d'ouverture : 15

- Parcours 5 : Langues cultures sociétés européennes (Italien-Anglais) - effectif minimal d'ouverture : 15

Passerelles : du Parcours 1 au Parcours 2, avec conservation des UE fondamentales. Les Parcours 3 et 4 sont ouverts aux étudiants italianisants ayant capitalisé 120 crédits correspondant aux 4 premiers semestres des Parcours 1 et 2.

La licence se compose de six semestres. Un semestre représente 12 semaines d'enseignement. L'enseignement est assuré sous forme de

CM (cours magistraux) et de TD (travaux dirigés).

Chaque UE fait l'objet de contrôles : contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note.

Chaque UE est notée de 0 à 20. 10 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

La moyenne de 10/20 est requise pour l'ensemble des UE du semestre.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation N° 20081087 (Contrat 2008-2011) - Habilité par arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.unice.fr/ove/

Autres sources d'information :

- Université de Nice Sophia-Antipolis : www.unice.fr

Lieu(x) de certification :

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice

Historique de la certification :